



## REGLEMENT

### Le PEDIBUS a pris sa route le 9 novembre 2020

Lieu : Parking de la Poste (au niveau de la passerelle)

Ce service gratuit est ouvert à l'ensemble des enfants de l'école élémentaire l'Eau Vive depuis le 9 novembre 2020 et à l'ensemble des enfants de l'école maternelle depuis du 1<sup>er</sup> mars 2021.

Tout parent confiant un enfant au Pédibus reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement.

Tout enfant doit être inscrit auprès du service scolaire (*Fiche téléchargeable sur le site de la mairie*).

Inscriptions obligatoires hebdomadaires ou mensuelles « **Via le Portail Familles** »

Des modifications seront toujours possibles chaque vendredi avant 15h00.

Les enfants participant au Pédibus sont placés sous la surveillance d'accompagnateurs municipaux.

Les horaires de dépose des enfants à 8h20 et le départ à 8h25 doivent être respectés avec la plus grande rigueur.

Les parents doivent déposer leur enfant et libérer le parking.

Les enfants en retard ne pourront pas être attendus. Les enfants arrivés en avance doivent attendre les accompagnants à la station Pédibus.

Tout enfant doit être couvert par une assurance. *Nous vous rappelons les assurances « responsabilité civile et accidents » des parents suffisent. Les assurances scolaires incluent les déplacements domicile-école. Les enfants sont confiés au Pédibus comme s'ils se rendaient à une invitation chez un copain.*

L'enfant adhère au code de bonne conduite dans le but de garantir la sécurité du groupe :

- Je respecte les consignes de l'accompagnateur responsable du groupe
- Je porte le gilet de sécurité donné par la mairie
- Je veille à rester toujours en groupe et à garder ma place tout le trajet
- Je ne bouscule pas mes camarades
- Je ne traverse la route que lorsque l'accompagnateur m'y invite

La Municipalité se réserve le droit de refuser définitivement des enfants sur le trajet Pédibus en cas de non-respect des règles par l'enfant.

Les parents sont tenus de signaler toute particularité devant être connue des accompagnateurs pour la sécurité et la santé de leur enfant.